

RAPPORT *Annuel* 2023





Sommaire

- 04. LE MOT DU PRÉSIDENT
- 05. LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 06. PROFIL DE L'ENTREPRISE
- 08. ÉVÉNEMENT MARQUANT 2023
- 10. TRAFICS 2023
- 11. SÉCURITÉ 2023
 - Protection des piles du viaduc des Teppes
 - Curage dans le secteur du Poucet
 - Gestion de crise cyber à la SFTRF et au GEF
- 14. INVESTISSEMENTS 2023
 - Sur l'A43
 - Au tunnel du Fréjus
 - Récapitulatif des investissements 2023
- 22. COMMUNICATION 2023
- 33. ZOOM SUR...
 - Le changement de direction au GEF
 - Le service relations clientèle
- 34. RESSOURCES HUMAINES ET POLITIQUE RSE
- 40. COMPTES ANNUELS 2023
- 47. PERSPECTIVES 2024



Le mot du président

L'année 2023 aura été marquée par le spectaculaire éboulement de la falaise de La Praz le 27 août entraînant la fermeture totale de l'autoroute durant 12 jours consécutifs, une première dans l'histoire de la société.

Comme le reflète ce rapport, 2023 aura encore été une année riche en travaux avec notamment l'achèvement du chantier et la mise en circulation du viaduc du Charmaix, la démolition spectaculaire de l'ancien ouvrage et les innombrables opérations techniques, essais et marche à blanc qui se poursuivront durant l'année 2024 permettant l'ouverture en toute sécurité du second tube du tunnel du Fréjus.

C'est dans ce contexte que la SFTRF fait face à de nombreux enjeux technologiques et sociétaux que ce soit autour des actions sur la politique RSE, ou sur l'appréhension des risques cyber et environnementaux. En s'impliquant de plus en plus dans une démarche participative en corrélation avec de nombreux partenaires associés à la gestion de risques naturels.



Thierry REPENTIN, Président de la SFTRF

Pour ce faire elle sait faire preuve d'adaptabilité, et sait ajuster ses moyens et son organisation dans le but de contribuer à offrir à ses clients un service de qualité tout en se préparant à la restructuration de sa dette liée principalement au financement de l'autoroute de Maurienne.

Autant d'éléments qui permettent à la SFTRF de conforter son rôle majeur dans le transport routier transalpin et d'acteur économique dans le développement de cette belle vallée de la Maurienne.



Alain CHABERT, Directeur général

Une autoroute de montagne est exposée aux risques naturels : c'est ce qui nous a été brutalement rappelé le 27 août 2023 à l'occasion du spectaculaire éboulement de la falaise de La Praz. Les images impressionnantes se sont très vite propagées sur les réseaux sociaux et la Maurienne s'est retrouvée au cœur de l'actualité. La SFTRF a bénéficié de cette visibilité inhabituelle, d'autant que cet évènement a mis en évidence l'importance de l'autoroute A43 pour desservir la vallée : des 3 infrastructures touchées, elle restera pour de long mois la seule ouverte à la circulation. Je suis très satisfait de la manière dont nous avons traversé les 9 jours de crise avant sa réouverture, avec une très grande réactivité et beaucoup de solidarité.

Cet évènement a aussi eu pour conséquence de réduire de 3,5 à 2 mois la fermeture automnale du tunnel du Mont-Blanc à toute circulation, ce qui n'empêche pas une croissance importante du chiffre d'affaire, du résultat et de la trésorerie pour une quatrième année consécutive. Cela est de bon augure, à l'approche du « mur de la dette » qui nous attend en 2025.

L'année a également été marquée par la mise en service du nouveau viaduc du Charmaix, après

Le mot du directeur général

environ 7 ans de travaux, autorisant ainsi la déconstruction de l'ancien viaduc à l'aide d'une des plus grosses grues d'Europe. La SFTRF continuera à suivre attentivement le glissement lent du versant car le nouveau viaduc doit s'y adapter : le tablier devra être recalé périodiquement.

Du côté du second tube en revanche, la mise en service espérée n'a pas été possible : les fermetures nécessaires pour insérer les nouveaux équipements sur l'ouvrage en exploitation sont beaucoup plus nombreuses que ce qui avait été envisagé. Or ces fermetures sont particulièrement difficiles à programmer, en partie en raison des travaux dans le tunnel du Mont-Blanc.

Par ailleurs, l'entreprise a consolidé son plan d'actions développement durable, qui concrétise notre volonté de participer à l'effort de lutte contre le réchauffement climatique. Cela passe en premier lieu par la sobriété énergétique. Cela passe aussi par l'orientation vers les énergies décarbonées, pour nos besoins propres ou pour en promouvoir l'usage sur notre réseau. Ainsi, des bornes de recharge pour véhicules électriques sont à présent disponibles sur nos deux aires de service. Nous devons poursuivre et intensifier ces efforts dans les mois et les années qui viennent.

Profil de l'entreprise 2023



COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2023

SFTRF

Directeur général
M. Alain CHABERT

Directeur technique
M. Nicolas MICHÉ

Directrice de réseau A43 Maurienne
M^{me} Valérie FANICHER

Directeur des affaires administratives juridiques, ressources humaines et communication
M. Hervé GENON

Directrice des affaires financières et relations clientèles
M^{me} Valérie LELIÈVRE

Directeur de la sécurité, de la sûreté et de l'audit
M. Georges BOROT

Directeur du GEF
M. Jean-Marc COUVERT

Directeur technique du GEF
M. Thierry BODY

GEIE GROUPEMENT D'EXPLOITATION DU FRÉJUS

SITAF

Président du conseil d'administration
M. Claudio VEZZOSI

Directeur adjoint
M. Salvatore SERGI

Directeur d'exploitation
M. Gian Luigi CAREGNATO

SFTRF

Directeur
M. Jean-Marc COUVERT

Directeur technique
M. Thierry BODY



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

ADMINISTRATEURS

Département de la Savoie représenté par
M^{me} Nathalie FURBEYRE

Département du Rhône représenté par
M. Patrice VERCHERE

Département de l'Isère représenté par
M. Bernard PERAZIO

Ville de Chambéry représentée par
M^{me} Isabelle DUNOD

Ville de Modane représenté par
M. Jean-Claude RAFFIN

**Chambre de Commerce et d'Industrie
Territoriale de la Savoie** représentée par
M^{me} Antonella JACQUEMOSZ

**Chambre de Commerce et d'Industrie
de Grenoble** représentée par
M. Paul DAVID

**Chambre de Commerce et d'Industrie
de Lyon** représentée par
M. Thierry RAEVEL

**Fonds pour le développement d'une
politique intermodale des transports
dans le massif alpin** représenté par
M^{me} Valérie CHAMPAGNE

État

M. Frédéric de CARMOY
M^{me} Christine DEFFAYET
M. Boris HAUPTMANN
M^{me} Véronique MAYOUSSE
M^{me} Mélina MONTEIL

Personne qualifiée

M. Cédric ALLIO

Président

M. Thierry REPENTIN

PARTICIPENT ÉGALEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commissaire du gouvernement
M^{me} Sandrine CHINZI
Directrice des mobilités routières

**Commissaire adjoint
du gouvernement**
M. Fabien BALDERELLI
*Sous-directeur des financements
innovants et du contrôle des
concessions autoroutières*

Préfet de la Savoie
M. François RAVIER

**Contrôleur général économique
et financier**
M. Jean-Marc DELION

Directeur général
M. Alain CHABERT

Commissaires aux comptes
Pyramide Conseils

Représentants du personnel
M. Régis CLAPPIER
M. Florian GERARD
M. Marc GONZALES
M. Thibaut NORAZ

2023

Événement marquant



ÉBOULEMENT DE LA FALAISE DE LA PRAZ

Entre le 27 et le 28 août 2023, des éboulements de plusieurs milliers de mètres cube chacun se sont enchaînés au droit de la falaise de la Praz sur la commune du Freney. Au total, plus de 15 000 m³ de matériaux sont tombés et ont entraîné la fermeture de trois axes de communication : la ligne ferroviaire Cu- loz-Modane supportant le trafic international avec l'Italie, la route départementale 1006 desservant Modane et la Haute Maurienne ainsi que l'autoroute de la Maurienne desservant l'Italie par le tunnel du Fréjus.

Si l'A43 n'a pas subi de dommages « structurels » au cours des différents éboulements, celui du 27 août a cependant produit un nuage de poussière important ayant affecté l'autoroute. Outre des dépôts de matériaux pulvérulents, une petite dizaine d'éclats de pierre a été constatée sur la chaussée.

Les éboulements suivants, survenus sans doute alors que le cône d'éboulis en pied de versant était présent, ont donné lieu :

- À la présence de nouveaux éclats sur la chaussée avec des volumes unitaires inférieurs au litre.
- À l'atterrissage d'un bloc d'environ 30 m³ à quelques dizaines de centimètres de la pile P3 du viaduc des Teppes, sens descendant, après avoir creusé un impact dans le sol à quelques mètres de la pile P3, sens montant.

Le premier objectif pour la SFTRF a été de mener, en extrême urgence, les études et opérations nécessaires à une réouverture de l'autoroute, tout en garantissant la sécurité des entreprises intervenantes (vigies surveillant la falaise, utilisation d'engins télécommandés, recours à l'hélicoptage).

Deux types de protection ont été mises en œuvre :

- Pour protéger les usagers des éjectas liés à des éboulements supplémentaires et aux différents travaux ultérieurs, des containers maritimes ont été installés sur le sens montant (France/Italie) de l'A43. Empilés sur trois étages, ils ont été haubanés et butonnés pour assurer la résistance au renversement lié au vent. La circulation a été rétablie à double sens sur la chaussée descendante (Italie/France).
- En parallèle, une protection provisoire des piles P3 du viaduc des Teppes a été mise en œuvre (big-bags et bennes de déchetterie remplis de matériaux). Des capteurs (choc et vibration) signalent par SMS une possibilité d'atteinte de ces protections.





La circulation a été rétablie à double sens sur la chaussée descendante (Italie/France) dès le 8 septembre 2023, 12 jours seulement après la fermeture.

Des procédures particulières sur la gestion des pannes et accidents ont été mises en place pour assurer au mieux l'exploitation de ce secteur. Des lames de déneigement spécifiques ont été également achetées en vue des opérations de viabilité hivernale.

Dès la mi-septembre, les opérations préparatoires à la sécurisation de la falaise ont été engagées par le Département de la Savoie et la SNCF.

Les travaux de mise en sécurité de la falaise sont estimés à ce stade entre 5 et 6 M€ HT. Ils sont identifiés comme bénéficiant à divers degrés à l'ensemble des propriétaires d'infrastructures. À ce titre, ils font l'objet d'une convention de partenariat technique et financier. Chaque gestionnaire gère par ailleurs



directement les travaux de remise en état de ses ouvrages.

Suivant les secteurs, les travaux consisteront en des purges par minage, avec recours à des pelles araignées, manuelles, des confortements ponctuels par ancrages, ou encore des confortements par grillage ou filets plaqués de l'ensemble de la falaise, associés en cas de besoin à des confortements isolés.

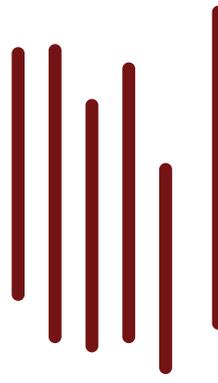
Compte tenu de la surcharge due au cône d'éboulis sur la galerie ferroviaire, la SNCF a déjà réalisé une évacuation des matériaux à l'aide d'engins télécommandés, permettant de retrouver une partie de la fonctionnalité du merlon de protection en pied de falaise.

Les travaux en falaise se poursuivent. Le rétablissement de la circulation sur l'A43 dans des conditions normales est prévu à l'été 2024.

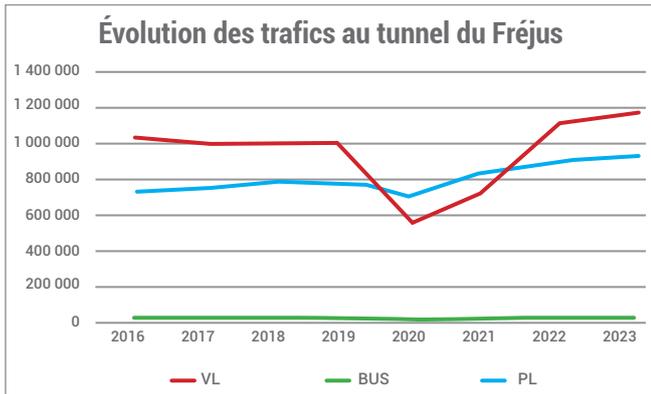


2023

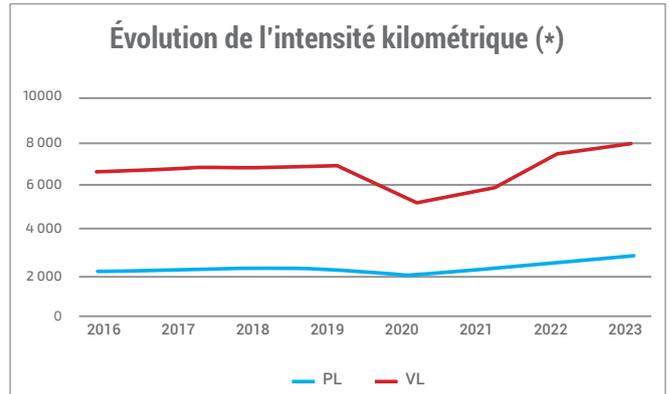
Trafics



ÉVOLUTION CONSTANTE DES TRAFICS POIDS-LOURDS ET VÉHICULES LÉGERS DEPUIS 2020

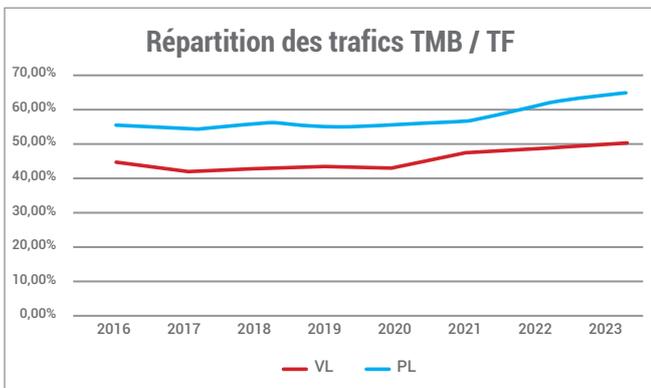


Par rapport à 2022, le trafic PL a augmenté de 2,1%, celui des VL de 7,6% et celui des bus de 19%.

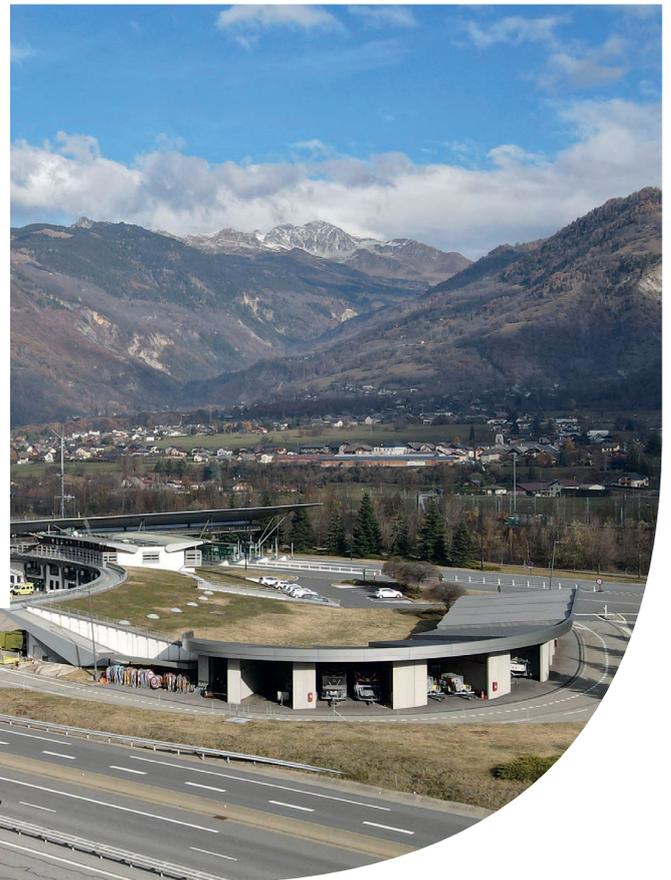


Le trafic de l'A43 a connu une hausse de 2,23 % pour les PL-bus et de 5 % pour les VL par rapport à 2022.

(*) IKT = nombre de km parcourus dans l'année sur l'A43 / nombre de jours / longueur de la section



La répartition des trafics a légèrement évolué en faveur du tunnel du Fréjus, avec une affectation de 61,7 % des PL et de 50,7 % des VL, du fait de la fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour 9 semaines de travaux.





2023
Sécurité

PROTECTION DES PILES DU VIADUC DES TEPPEES

Lors des éboulements de la falaise de la Praz d'août 2023, un bloc de l'ordre de 30 m³ s'est arrêté à proximité immédiate des piles P3 du viaduc des Teppes.

Les calculs trajectographiques réalisés en 2019 ont été actualisés avec un modèle numérique de terrain incluant la nouvelle configuration des lieux et notamment la présence d'un important cône d'éboulis. Les études menées en urgence ont montré une possibilité d'atteinte des piles avec une énergie pouvant mener à des désordres structurels sur l'ouvrage. La réouverture de l'autoroute a donc été conditionnée par la mise en place d'ouvrages provisoires de protection des piles.

Les travaux en cours de sécurisation de la falaise vont conduire à retrouver un profil topographique moins favorable à la propagation des blocs jusqu'aux piles du viaduc. Cependant, afin de se prémunir d'un risque naturel à moyen/long terme, il a été décidé d'ériger un merlon de protection définitif des piles du viaduc. Ce dernier sera réalisé à partir des matériaux du site dès que l'accès à la RD 1006 sera possible dans des conditions de sécurité satisfaisantes.



CURAGE DANS LE SECTEUR DU POUCKET : LA SFTRF PARTENAIRE ET COFINANCEUR DE CES TRAVAUX

Une étude sur l'éboulement de l'Arc a permis de mettre en évidence un fort risque d'engravement de celui-ci lors des crues dans le secteur de la commune de Saint-Michel-de-Maurienne provoquant la rupture de pente naturelle dans la traversée.

Ce phénomène est amplifié par la présence d'un barrage au niveau de Saint-Martin-de-la-Porte qui bloque une grande partie du transport solide.

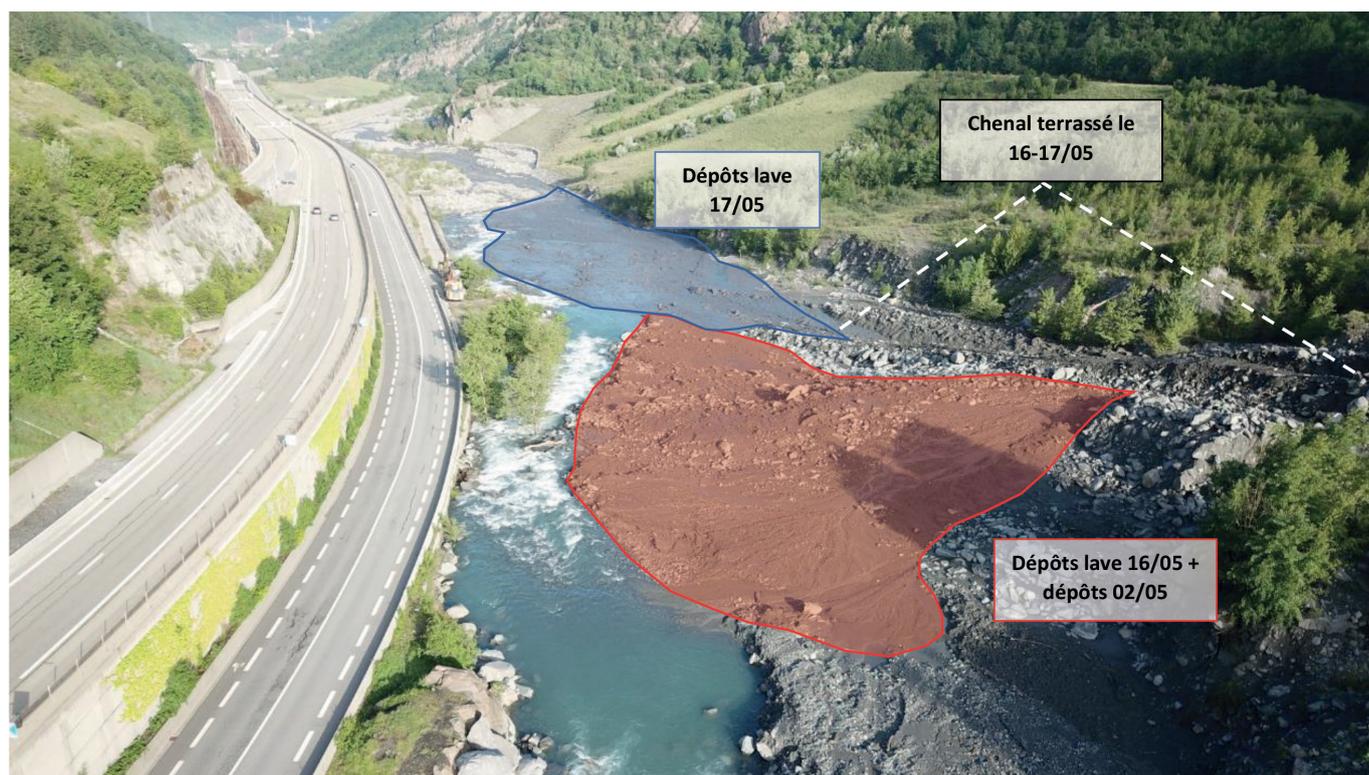
En amont de la carrière se situe le torrent à lave du Poucet avec un apport annuel estimé à plus de 5 000 m³ et un potentiel de plus de 30 000 m³ lors d'une crue décennale.

Afin de ne pas risquer le transport vers l'aval de matériaux largement excédentaires à la confluence du Poucet, l'ensemble des parties prenantes se sont rencontrées pour entreprendre un curage d'urgence au pied du cône de déjection, et ce dans l'attente d'un véritable plan de gestion des sédiments de l'Arc et de ses affluents.

Les travaux auront consisté à enlever environ 130 000 m³ sur une période de 20 mois et à reprendre le lit de l'Arc sur un linéaire avoisinant un kilomètre sur la base d'un profil en long objectif déterminé.

Cette opération est portée par le Syndicat du Pays de Maurienne exerçant la compétence de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Les partenaires de cette convention sont le Syndicat du

Pays de Maurienne, le Département de la Savoie, EDF, SNCF et la SFTRF. Ils ont ainsi pu, en fonction de leur propre exposition au risque, établir un plan de financement. La part de la SFTRF a été fixée à 13 % sur une enveloppe de travaux estimée à 453 000 € TTC.



GESTION DE CRISE CYBER À LA SFTRF ET AU GEF



Dans le cadre de l'ouverture du second tube du tunnel du Fréjus, et de la mise en production des systèmes d'information livrés par les marchés en cours, la SFTRF et le GEF ont mis en place un Plan de Gestion de Crise Cyber (PGCC) pour l'ensemble des systèmes.

Mais qu'est-ce qu'une crise cyber ?

Une crise cyber est caractérisée lorsqu'une ou plusieurs action(s) malveillante(s) sur le Système d'Information (SI) génère(nt) une déstabilisation majeure de l'entité, provoquant des impacts multi-formes et importants, jusqu'à engendrer parfois des dégâts irréversibles.

En 2023/2024, la société Orange Cyberdéfense (OCD) nous a accompagnés dans l'organisation et la formalisation de leur dispositif opérationnel, axé sur les scénarios **ransomware** et **intrusion**.

Une attaque ransomware est une **prise d'otage** du système d'information et des **données** qu'il contient, jusqu'à ce que la rançon soit payée. Le terme « rançongiciel » (ou ransomware en anglais) est une contraction des mots « rançon » et « logiciel ». Il s'agit donc par définition d'un programme malveillant dont le but est d'obtenir de la victime, le paiement d'une rançon. Pour y parvenir, le rançongiciel va empêcher l'utilisateur d'accéder à ses données (fichiers clients, factures, messages, etc.), par exemple en les chiffrant, puis en lui indiquant les instructions utiles au paiement de la rançon.

Dans un premier temps, des séances de sensibilisations ont été menées au profit des cellules de crise cyber (technique) et directionnelle. Les rôles et responsabilités des membres sont définis et formalisés au travers du corpus documentaire du PGCC établi auparavant.

Ensuite deux exercices de simulation de crise ont été préparés avec l'aide d'OCD et de complices internes au GEF (administrateurs système, opérateurs/régulateurs du PCCI et consultant de SPIE) :

- **Octobre 2023** : un exercice de crise avec scénario « intrusion » a eu lieu au profit de la cellule technique cyber (service informatique et RSSI GEF).
- **Novembre 2023** : un exercice s'est déroulé sur une semaine complète (1h30 par jour), avec un scénario « ransomware », au profit de la cellule décisionnelle (directeurs, coordinateurs SFTRF et GEF, référent juridique, DPO (Data Protection Officer/ responsable protection des données), référent communication, CSI (Chef de Service Informatique), etc).

Durant ces exercices l'ensemble des outils de gestion de crise ont été utilisés avec succès par les différentes cellules (plan d'action, fiches de qualification et d'alertes, schéma opérationnel, plan de communication, etc.).

Les retours d'expériences (à chaud et à froid) ont permis de faire émerger des axes d'amélioration et d'établir un plan d'action détaillé afin de faire évoluer le dispositif de gestion de crise cyber.

Pour les années suivantes, d'autres exercices cyber seront menés au sein des sociétés afin d'aguerrir tous les personnels concernés et de se rendre sinon prêts, au moins habitués et familiarisés avec ce type d'événements qui peut entraîner des conséquences dommageables matérielles, voire humaines.

2023 Investissements



SUR L'A43

POURSUITE DU RENOUVELLEMENT DE LA CHAUSSÉE SUR 9 KM ENTRE AITON ET SAINT PIERRE DE BELLEVILLE

L'année 2023 a vu la poursuite du chantier de renouvellement des chaussées sur 9 km entre Saint Pierre de Belleville et Aiton par le groupement d'entreprises Eurovia Alpes/Siorat.

L'ensemble de la chaussée a été reprise et des travaux sur les dispositifs de fermeture des regards et des caniveaux ont été effectués. Réalisés au printemps 2023, les travaux ont majoritairement été menés de nuit, sous basculement de chaussée avec remise en circulation sur une voie par sens en journée.



RÉNOVATION DU VIADUC D'AITON

La première phase des travaux de réparation du viaduc d'Aiton a consisté principalement à changer le Dispositif de Retenue (DR) en Terre-Plein Central (TPC) sur les deux ouvrages (un ouvrage sens France/Italie et un ouvrage sens Italie/France).

Cette opération, qui a débuté au mois de juin 2023, a nécessité dans un premier temps, la mise en place d'un échafaudage suspendu sous les ouvrages et le dévoiement de la fibre optique qui cheminait en bordure du tablier sens Italie/France. Dans un second temps, les longrines béton, support du DR et la corniche caniveau ont été sciées. Il a fallu ensuite mettre en œuvre de nouvelles longrines béton, permettant de reprendre les efforts rapportés par le nouveau dispositif de retenue. De nouvelles corniches caniveau en Béton Fibré Ultra Hautes Performances (BFUP), permettant l'écoulement des eaux de la chaussée du tablier sens France/Italie, ont été posées. Cette première phase de travaux s'est achevée, début novembre 2023, par les reprises d'étanchéité provisoires et la réfection partielle des enrobés.

Au printemps 2024, la seconde phase des travaux, sous basculement de circulation, consistera à la réfection complète de l'étanchéité, des enrobés et des joints de chaussée sur les deux ouvrages, pour une remise en circulation normale prévue à la fin de l'été.



VIADUC DU CHARMAIX



Les travaux de génie civil se sont poursuivis au printemps 2023 (réalisation des raccordements des chaussées lors de la fermeture du tunnel du Fréjus en avril 2023, mise en place des dispositifs de retenue, assainissement), ce qui a permis de mettre en circulation le nouveau viaduc le 26 juin 2023.

La déconstruction de l'ancien viaduc a commencé dès le lendemain par le rabotage des enrobés. Les travées d'accès les moins hautes, en rive droite et gauche du torrent du Charmaix, ont été démolies en les faisant tomber au sol.

Les granulats béton produits par la déconstruction des 4 premières travées ont été utilisés pour l'aménagement d'une piste d'accès provisoire pour le transit des éléments d'une grue de 1 600 tonnes. Cette grue a permis de déposer les travées centrales les plus hautes qui surplombent le torrent du Charmaix. L'achèvement des travaux de déconstruction a eu lieu début novembre 2023.

En 2024, il restera à réaliser : les aménagements chiopères enterrés en réutilisant les embases des anciennes piles P4, P5 et P8, les bassins de rétention et enfin le remodelage final du site.



AU TUNNEL DU FRÉJUS

CHANTIER D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE MODANE



Le projet d'extension des bureaux de Modane et la création d'un parking ont été lancés au cours du mois d'avril 2023.

Le parking, est composé de deux niveaux : au niveau inférieur, 16 places couvertes dont une place PMR, 2 garages poids lourds à destination du GEF, et au niveau supérieur, 26 places en extérieur.

Depuis le 25 septembre, la partie couverte du parking

est mise en service. Elle est destinée, à terme, à être équipée de bornes de recharges pour accueillir également des véhicules électriques et/ou hybrides.

Quant au bâtiment administratif, les entreprises de second œuvre ont entamé leurs prestations fin septembre. La finalisation des bureaux est prévue pour le premier trimestre 2024. Ces bureaux seront occupés par la direction technique et la direction ressources humaines/RSE.



REPLACEMENT DES 24 VENTILATEURS



Après l'achèvement du remplacement des 24 ventilateurs en 2022, l'année 2023 a permis d'installer les nouveaux capteurs dans le premier tube.

La nouvelle trappe 98 (déplacement de la dernière trappe avant la sortie Italie du fait de la création d'un tronçon « mort » après le raccordement de la nouvelle usine D) a également été installée.

La mise en service des capteurs et de la trappe est prévue à la suite du basculement de la nouvelle supervision technique.

VERS LA FIN DES TRAVAUX DU SECOND TUBE

L'année 2023 a été marquée par l'achèvement des travaux d'installation des équipements dans le second tube, la réalisation de la quasi-totalité des essais sur site et sur la plateforme multi-métiers.

De plus, certains systèmes ont été préalablement mis en service ou mis à la disposition de l'exploitant, tels que le nouveau système radio, le réseau de données et l'énergie.

L'avancement global des travaux à la fin de 2023 est pratiquement de 100 %, ne laissant que des réserves à lever pour l'année 2024. Cela concerne principalement les mises en service suivantes :

- Achèvement des travaux d'équipements dans le bâtiment climatisation en Italie, avec des tests en cours.
- Achèvement des activités préalables à la mise en service de la climatisation.
- Mise en service de la GTC (Gestion Technique Centralisée) des rameaux configurée avec les deux tubes opérationnels.
- Achèvement des travaux d'installation de la détection incendie dans les locaux techniques.
- Achèvement des travaux dans le tunnel artificiel du côté italien, y compris les équipements sur la plateforme (panneaux à messages variables, luminance mètre, barrières, etc.)

L'année 2023 a également mis en évidence la nécessité, exprimée par le comité de sécurité, de protéger les usagers d'un possible impact contre des points singuliers de l'espace circulé (entonnements des rameaux, bypass, stations techniques ou encore les hydrants de la conduite incendie) et de compléter la signalisation horizontale :

- Lancement des consultations pour les marchés de protection mécanique des hydrants, avec des travaux prévus au début de 2024. Etudes en cours pour les autres ouvrages.
- Ajout du panneau B6D d'arrêt et stationnement interdits au sol chaque 150 mètres sur la bande dérasée de gauche.
- Ajout de plots rétro réfléchissants sur le trottoir de droite.

En ce qui concerne les essais, la plupart des systèmes ont été testés individuellement et intégrés dans la supervision technique. Le premier semestre a été dédié aux essais sur la plateforme multi-métiers, pour aboutir début juillet aux premiers essais globaux du tube 1 et du tube 2 (fermeture de 32 heures le week-end du 3-4 juillet 2023). Un total de 55 scénarios ont été testés sur environ 304 déjà évalués sur la plateforme multi-métiers. Tous les équipements du tunnel sont désormais pilotables par la nouvelle supervision.

Parallèlement, la SFTRF et la SITAF ont confié à BG Ingénieurs Conseils une double mission :

- Effectuer le contrôle extérieur final des équipements.
- Réaliser l'inspection détaillée initiale des équipements.

Enfin, la mise en eau de la conduite incendie du second tube a été retardée jusqu'à la fin de l'année 2023 en raison de l'absence de connexion avec le réservoir gravitaire italien existant.

Travaux annexes aux marchés d'équipements

Un marché de travaux de signalisation horizontale sur la partie française du second tube a été notifié mi-février 2023. Les travaux ont consisté en la réalisation de 2 bandes blanches continues de part et d'autre de la voie circulée, de bandes zébrées disposées tous les 150 mètres à l'intérieur de la bande dérasée de gauche et la pose de barrettes sonores sur tout le linéaire.



Section courante second tube avec signalisation horizontale

Travaux de finition

Un marché de travaux de finition à la sortie du second tube, côté France, a été notifié début octobre 2023, il comprend les travaux suivants :

- Démontage et enlèvement d'îlot, clôtures et séparateurs modulaires de voie en béton.
- Réalisation de glissières en béton destinées à constituer le dispositif de retenue définitif de la voie de sortie du second tube.

- Réalisation de 2 nouveaux îlots végétalisés.
- Installation d'une clôture définitive et de portails d'accès des secours.
- Démontage de la piste d'accès chantier et confection d'un remblai en épaulement de la paroi clouée.
- Fourniture et pose de panneaux de signalisation de police et directionnelle.



Travaux finitions sortie France - Îlots végétalisés (2)

Travaux sur le lot 3 plateforme Italie réalisés en 2023 et en cours :

- Fin des travaux à l'entrée de la galerie et du pont d'accès.
- Fin des travaux d'aménagement de la plateforme italienne (signalisation horizontale, chaussée).
- Fin des travaux du bâtiment station technique.
- Fin des travaux de construction du bâtiment climatisation.
- Construction en cours du bâtiment « garage » enterré à côté de l'usine de ventilation D.

Sur 2024, se poursuivront ou débuteront les travaux suivants :

- Compléments et essais / basculement de la supervision et marche à blanc des équipements.
- Signalisation horizontale (panneaux B6D d'interdiction de s'arrêter et stationner sur la bande dérasée de gauche, plots rétro réfléchissants sur la bordure du trottoir côté voie circulée).
- Fermeture de la chambre de montage du tunnelier par des glissières béton.
- Protection mécanique des hydrants de la conduite incendie en espace trafic.
- Protection thermique des interfaces PEHD / inox des hydrants.

Enfin, les travaux de raccordement de chaussée seront réalisés juste avant l'ouverture du second tube et consisteront principalement à achever la glissière béton et la signalisation horizontale.





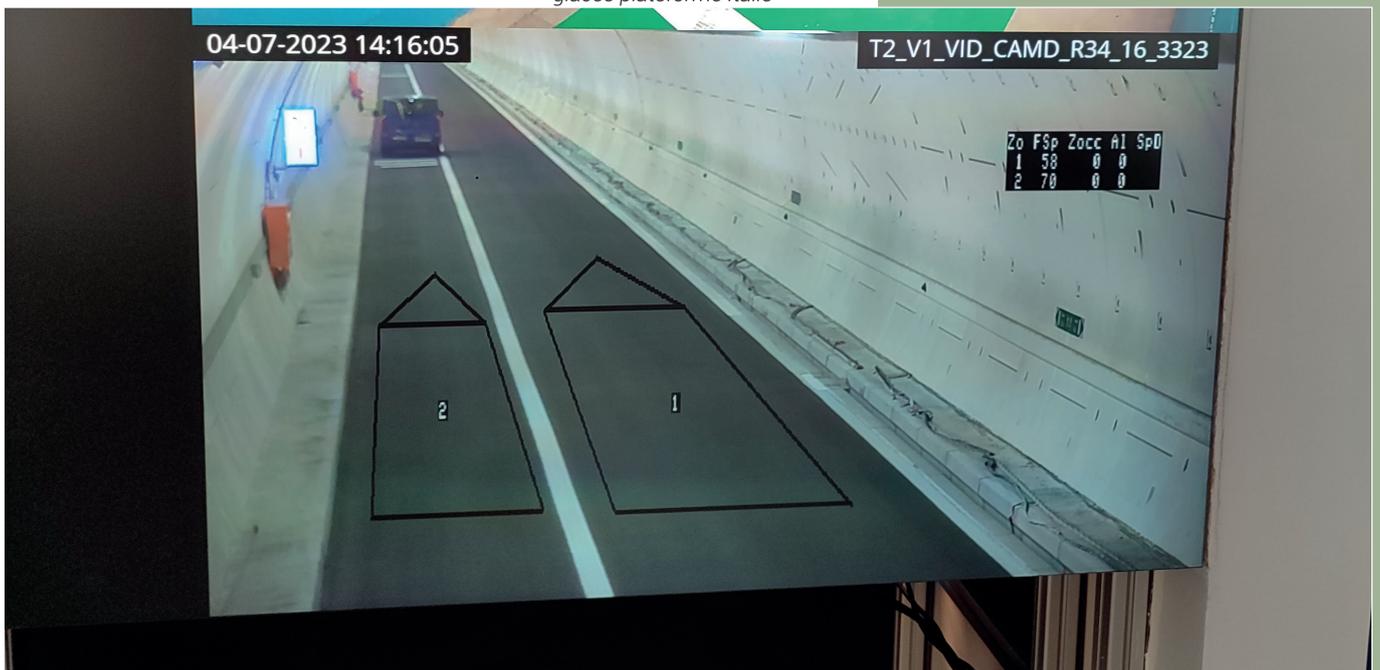
Essais fumées usine souterraine France



Entrée second tube plateforme Italie



Groupes froids de production d'eau glacée plateforme Italie



Masque Détection Automatique d'Incident (DAI)

RÉCAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS 2023

TUNNEL DU FRÉJUS

INTITULÉ	MONTANTS M€ HT
Logiciels supervision et divers	0,81
Second tube	13,06
Matériel de bureau et informatique	0,36
Tunnel tranches optionnelles	2,11
Chaussées	0,27
Ventilation tunnel	0,40
Bâtiments Fréjus	1,42
Agencements divers	0,26
Compensation ICAS SITAF	2,79
Divers	0,49
SOUS-TOTAL	21,96

AUTOROUTE A43

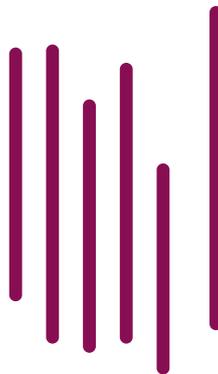
INTITULÉ	MONTANTS M€ HT
Logiciels supervision et divers	0,64
Chaussées	2,52
Matériel de transport	0,77
Ouvrages (versants et rampe)	1,54
Reconstruction viaduc du Charmaix	5,39
Agencements tunnels	0,13
Agencements électricité - radio - vidéo	0,20
Agencements bâtiments	0,61
Agencements péages	0,04
Agencements divers	0,73
Divers	0,67
SOUS-TOTAL	13,24

MONTANT TOTAL

35,20 M€ HT



2023 Communication



La SFTRF poursuit le développement de sa communication.

43 Flashs actu et 2 Flashs info à destination du personnel ont été diffusés en 2023.

La société entretient le dialogue avec la presse et fait paraître ponctuellement de la publicité au niveau local. Enfin, l'entreprise continue d'entretenir sa visibilité sur le réseau social professionnel LinkedIn en publiant environ un « post » par semaine et en relayant les offres d'emploi.

ÉVÈNEMENTS EXTERNES

OPÉRATION ANNUELLE « UNE AUTOROUTE POUR LA VIE »



Du 24 au 28 avril, le CESAM accueillait les élèves des écoles primaires de la vallée à l'occasion de l'opération annuelle « Une autoroute pour la vie ». Organisée par la SFTRF, en collaboration avec la préfecture de la Savoie, la prévention routière, l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) et la gendarmerie, elle consiste à sensibiliser les élèves à la sécurité routière.

Des exercices pédagogiques et ludiques, complétés par la visite du PC CESAM sont proposés aux élèves sur 8 demi-journées. Tout au long de la semaine, les écoles sont notées par les intervenants afin de remporter le challenge inter-écoles.

Cette année, le sous-préfet de Saint Jean de Maurienne, Kévin POVEDA est venu échanger avec les intervenants et les élèves.

La SFTRF et le bureau de la sécurité routière de la préfecture de la Savoie ont remis le trophée vendredi 16 juin, à l'école de Pontamafrey-Montpascal, gagnante de l'édition 2023.

Le trophée sera remis en jeu pour la prochaine édition.



VILLAGE SÉCURITÉ PL RIEU SEC



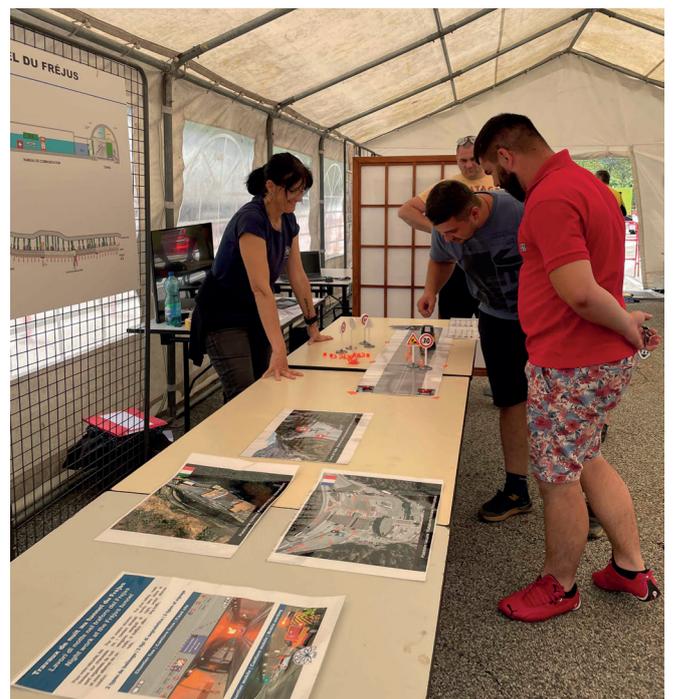
Depuis 2007, la SFTRF organise annuellement des campagnes de distribution de documents de sécurité à destination des chauffeurs routiers. Au travers de cette campagne, il s'agit de mieux faire connaître les règles de sécurité applicables en tunnel et sur autoroute, et de renforcer ainsi la sécurité des personnes (usagers et personnels) et ouvrages.

Dans ce cadre, la SFTRF a mis en place un « village sécurité poids lourds », du 5 au 9 juin, sur l'aire de régulation du Rieu Sec de l'autoroute A43 Maurienne. L'objectif était de sensibiliser les chauffeurs sur la conduite, les distracteurs au volant ainsi que sur la prévention.

Différents stands étaient proposés : simulateur de conduite PL, prévention sur autoroute et au tunnel du Fréjus, manipulation d'extincteurs avec les formateurs du CFETIT, centre de formation du tunnel du Fréjus. La Sécurité Routière et la Gendarmerie étaient également présentes pour rappeler la réglementation liée à la conduite des PL.

Les transports de matières dangereuses quant à eux n'étant pas autorisés à transiter sur l'aire du Rieu Sec, les mêmes documents leur ont été distribués, accompagnés d'un bon « café-croissant » à valoir auprès de la station-service ENI, lors de leur passage à l'arrêt obligatoire MADA après le péage de Saint Michel de Maurienne.

Au total, 620 chauffeurs se sont arrêtés au village sécurité et se sont prêtés au jeu de la sensibilisation. En fin de semaine, 2 523 camions ont reçu des documents de sécurité. Un record sur 4 jours.



SÉMINAIRE GROUPE DE TRAVAIL GTFE

Les 15 et 16 juin, la SFTRF a accueilli plus d'une centaine de participants à l'occasion des rencontres GTFE (Groupe de Travail Francophone des Exploitants de tunnels routiers). Le séminaire s'est tenu principalement à l'auditorium Laurent Gerra à Val Cenis. Le sujet de cette rencontre concernait les interactions entre les exploitants et les services de secours.

Les participants, venus de différentes régions de la France, ont également visité le second tube, découvert le CFETIT et les véhicules d'intervention du service sécurité.



2^{ÈME} ÉDITION DE LA CYCLOFRÉJUS AU DÉPART DE L'ITALIE

735 cyclistes se sont retrouvés pour la 2^{ème} édition de la Cyclofréjus, mercredi 12 juillet, à l'occasion du 43^{ème} anniversaire de l'ouverture du tunnel du Fréjus. Cette randonnée cycliste passait par les 12,8 km second tube.



3 parcours étaient proposés au départ de Bardonecchia, alternant traversée du tunnel et grands espaces de la Haute Maurienne Vanoise :

- 41 km aller-retour entre Bardonecchia et Modane par le tunnel.
- 60 km passant par Avrieux, la route des forts de l'Esseillon, Aussois et retour par le tunnel.
- 126 km passant par Aussois, Val-Cenis puis le mythique col du Mont-Cenis, descente sur Susa et remontée à Bardonecchia, avec un déjeuner sous le soleil dans la verdure du Campo Smith.



Alain Chabert, Salvatore Sergi, Jean-Claude Raffin, Vittorio Montabone, Patrice Pion

16^{ÈME} ÉDITION DE LA TABLE RONDE DES TUNNELS ROUTIERS



Les gestionnaires des tunnels routiers bidirectionnels se sont retrouvés les 5 et 6 octobre, à l'occasion de la 16^{ÈME} édition de la table ronde.

L'objectif était d'échanger sur les problématiques spécifiques aux tunnels, tant du point de vue technique que de l'organisation de l'exploitation. Cette rencontre a lieu généralement une fois par an, la première datant de 2004.

Organisé par le GEF au centre Paul Langevin à Aussois, l'événement a réuni une quarantaine de participants, issus des membres de la table ronde que sont les tunnels de l'Arlberg (AUT), Bielsa-Aragnoet (ESP-FRA), Grand Saint Bernard (ITA-SUI), Mappo Morettina (SUI), Maurice Lemaire (FRA), Mont-Blanc (ITA-FRA), Saint Gothard (SUI), San Berdardino (SUI), Somport (FRA-ESP).

ÉVÈNEMENTS INTERNES

JOURNÉE SÉCURITÉ DU PERSONNEL

Le 19 septembre, le CESAM a accueilli une nouvelle édition de la journée sécurité. Cet évènement était organisé par l'équipe des préventeurs A43 et GEF, la référente handicap ainsi que la responsable RSE qualité sécurité. C'est sous un soleil radieux qu'une centaine de personnes ont participé aux ateliers et aux animations proposés par créneau de 2h.

Cette manifestation ludique et conviviale était l'occasion d'en apprendre davantage sur les thématiques de la sécurité et du handicap et aussi d'échanger et faire connaissance avec les collègues des différents sites et services.

À leur arrivée, les participants ont été répartis en 12 équipes. Chaque circuit de 2h débutait par une introduction animée en interne pour souhaiter la bienvenue aux participants, leur expliquer le fonctionnement des ateliers et de l'énigme en fil rouge. Chaque équipe partait ensuite sur les différents ateliers.



« HAN SITUATION »

Cet atelier était centré sur la thématique du handicap.

Les participants devaient se mettre en situation et expérimenter un handicap tiré au sort parmi 10 situations possibles : perte de mobilité d'un bras, dyslexie, déficience visuelle, langue des signes, handicap neuromusculaire, douleurs dos et jambes, perte de motricité, surdité...

Après avoir vécu la situation de handicap, les participants étaient invités à échanger sur les difficultés rencontrées et sur les mesures de compensation et/ou bonnes pratiques pouvant être mises en place pour accompagner les personnes en situation de handicap.





« KART'ADDICT »

Cette animation proposait une sensibilisation aux effets de l'alcool au volant. Après un apport théorique sur les effets de l'alcool et la réglementation en vigueur, les participants étaient invités à réaliser un parcours sur un kart à pédales, avec un premier tour réalisé « normalement » et un second tour avec des lunettes simulant un taux d'alcool dans le sang élevé.

« ROUE DE LA PRÉVENTION »

Cet atelier mettait en compétition les participants, répartis en sous-groupes, autour de questions sur des thématiques de prévention :

Code de la route, produits chimiques, EPI / EPC, chutes, prévention générale, déplacements piétons / chutes. Après avoir tourné la roue de la prévention pour sélectionner la catégorie de questions, les sous-groupes devaient répondre le plus rapidement pour obtenir des points et gagner la compétition. La roue proposait également une case particulière : la case « Dessinez, c'est gagné ». Les participants devaient alors dessiner une situation ou un panneau à faire deviner aux équipes.



ÉNIGME EN FIL ROUGE

À chaque atelier, les équipes récoltaient des indices. Il s'agissait d'images d'EPI qui permettaient à chaque groupe « d'équiper » un travailleur des différents EPI et de découvrir 4 chiffres qui, une fois remis dans l'ordre, permettaient d'ouvrir un coffre mis à leur disposition. Celui-ci contenait une sélection de panneaux à la couleur de l'équipe. Après avoir sélectionné le visuel, l'équipe devait réaliser une photo originale et inclure le panneau choisi et les accessoires mis à disposition.

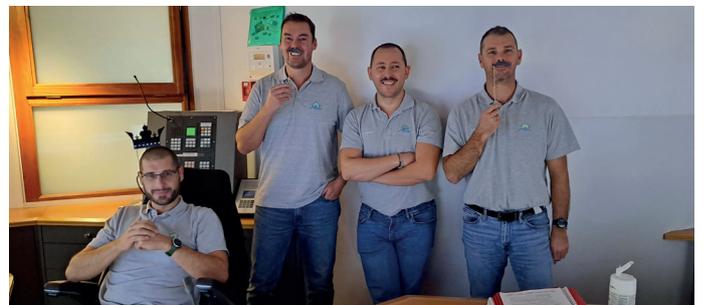


SENSIBILISATION DES SALARIÉS : OCTOBRE ROSE ET MOVEMBER



À l'occasion des mois « Octobre rose » et « Movember » des cafés conviviaux ont été organisés sur les différents sites.

Des moments d'échanges entre les différents services pour rappeler l'importance du dépistage parce que la santé et le bien-être de tous sont essentiels.



UN DÉCEMBRE FESTIF À LA SFTRF

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la SFTRF a proposé plusieurs activités festives pour renforcer les liens entre les salariés et favoriser le partage :

- Boîtes solidaires de Noël, organisées par la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise en faveur des Restos du Cœur.
- Concours du meilleur atelier ou bureau aux décorations de Noël.
- Secret Santa



Concours des décorations de Noël



Secret Santa



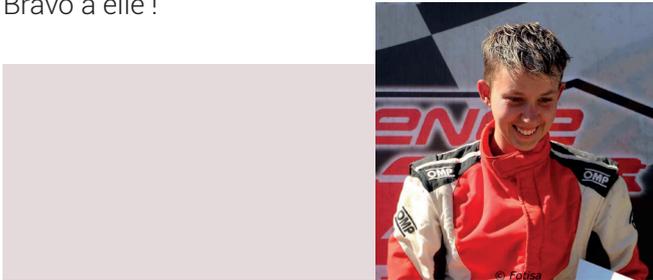
VIE DE LA SOCIÉTÉ

BOURSES D'AIDE AUX PROJETS DES SALARIÉS

Depuis 2022, la SFTRF accompagne financièrement les projets des salariés dans les pratiques ou activités sportives, humanitaires ou culturelles. 6 dossiers ont été transmis en 2023, et ils ont tous reçu le soutien de la société.

CHALLENGE SUD-EST AUTO-CROSS

Julie DAVAL, mécanicienne à la direction technique du GEF, a participé au Challenge SEAC (Sud-Est Auto-cross) 2023 qu'elle a remporté avec brio. Elle termine championne dans la catégorie « Sprint Girl ». Bravo à elle !



CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS DE NATATION



Du 22 au 25 juin, Adélaïde GROS, opératrice faisant fonction régulatrice au PCCI, a participé aux championnats de France Masters de natation à Antibes. Pas de podium, mais un bon classement au temps et par catégorie pour cette première saison.

Le soutien de la SFTRF a permis de financer une partie du déplacement et de l'hébergement d'Adélaïde.

GRAND RAID DES PYRÉNÉES

Du 25 au 27 août, David FRAYSSINES, agent routier faisant fonction chef d'équipe au service sécurité viabilité, a participé au Grand Raid des Pyrénées. Il s'agit d'une course de 166 km, 10 000 D+, qu'il a parcourue en 32h57. David a porté, encore une fois, haut les couleurs de la SFTRF : 28^{ème} au classement général et 1^{er} de sa catégorie sur environ 600 participants. Bravo David !



ORELLE CHALLENGE

La SFTRF a été partenaire de l'épreuve sportive « Orelle Challenge » qui s'est tenue le 9 juillet.

Ce projet était porté par Emmanuel TRUTALLI, régulateur au PCCI. Cet événement inédit en Maurienne était organisé par l'office de tourisme d'Orelle et l'Union Cycliste Vanoise, dont Emmanuel est le président. Cette course mixait un « kilomètre vertical » (1 133 D+) et une grimpeée cycliste de 14,5 km (1 202 D+) et proposait 4 challenges.

Jeannie LONGO, cycliste la plus titrée de l'histoire (60 fois championne de France), a participé à cette course. Elle est encore aujourd'hui championne du monde amateur dans sa catégorie d'âge.



GRANDS TRAILS D'Auvergne



Ludovic GRINDU, logisticien et opérateur faisant fonction régulateur au service gestion et sécurité trafic, a participé aux Grands Trails d'Auvergne, les 7 et 8 octobre avec le soutien de la SFTRF. Il a parcouru les 133 km (avec 5 500 mètres de dénivelé positif) en moins de 21h et se classe 31^{ème} au scratch.

ACTION HUMANITAIRE AU NÉPAL

La SFTRF a été partenaire d'une action humanitaire menée dans une école du Népal fin 2023, projet porté par Pauline DELEGLISE, assistante au service péage.

L'association mauriennaise « Bimal Écolier du Népal » dont Pauline est co-présidente, finance la scolarité d'enfants de familles défavorisées.

Dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la sexualité, l'association a sollicité une aide financière de la SFTRF pour intervenir auprès de 600 élèves de l'école de Khudi.



PARTENARIATS

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

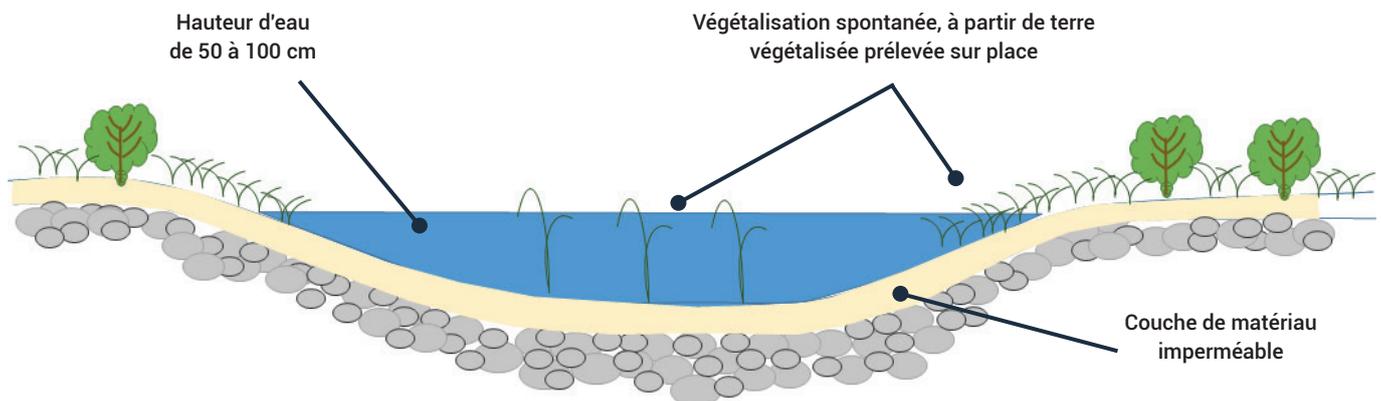


Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie - CEN Savoie - est une association départementale créée en 1991, agréée par l'État et la Région, et reconnue par les Institutions pour faciliter la mise en oeuvre des politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité.

Sa connaissance des territoires, des milieux naturels et des espèces remarquables du département, en fait un partenaire privilégié des acteurs de l'aménagement tels que la SFTRF.

À la suite de la mise en service de l'autoroute de Maurienne, le CEN a été désigné pour mettre en oeuvre plusieurs mesures compensatoires aux travaux, sur les plaines des Hurtières et du Canada, la Pouille et sur les pelouses sèches de Serpolière (Saint Julien Montdenis).

Depuis, la SFTRF est devenue un partenaire privilégié pour ces espaces naturels, à travers la signature de 4 conventions pluriannuelles, et soutient le CEN dans ses actions de connaissance, de travaux, d'animation locale et d'information.



En rive gauche de l'Arc, le site de la Pouille se trouve sur des terrains rétrocedés au Conservatoire d'espaces naturels de Savoie par la SFTRF.

Il se distingue par la présence du Ruisseau Montgan-deux où se développent une flore et une faune aquatiques spécifiques.

Le creusement d'une mare alimentée par les eaux pluviales vient compléter un chapelet de mares creusées le long du ruisseau, au milieu des années 1990, par la SFTRF en compensation de la destruction de milieux liés au chantier de l'autoroute.

Cette action s'inscrit dans un programme renaturation d'un réseau de milieux aquatiques entre la basse vallée de l'Arc et la vallée de l'Isère Combe de Savoie financé par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et l'État. Ce programme bénéficie au site



de la Pouille, mais également à la plaine des Hurtières et la plaine du Canada (Saint Alban d'Hurtières, Saint Rémy de Maurienne), avec creusement de mares pluviales et l'amélioration écologique de plans d'eau alimentés par la nappe phréatique de l'Arc.

La mare est un milieu attractif pour plusieurs espèces patrimoniales, comme l'agrion de mercure, la grenouille agile ou le triton palmé.



La grenouille Agile



Ponte de grenouille



L'Agrion de Mercure



Triton Palmé

ÉVÈNEMENT « LA MAURIENNE VA VOUS SURPRENDRE »

Mercredi 15 novembre, se déroulait la troisième édition de l'événement « La Maurienne va vous surprendre » organisé par le Dauphiné Libéré à l'espace sportif et culturel de la Croix des Têtes, à Saint Julien-Montdenis. Cet événement met à l'honneur les entreprises et les associations de la vallée.

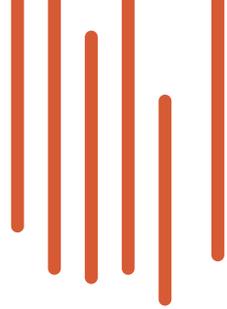
Durant cinq semaines, les lecteurs du Dauphiné Libéré ont découvert une sélection de 25 entreprises, associations, exploitations de Maurienne. Puis ils ont été invités à voter en ligne pour cinq nommés répartis dans cinq catégories.

Alain CHABERT et Jérémy TRACQ, premier vice-président de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise, ont remis le trophée de l'artisanat à Artpyroconcept à Saint Avre.



La Maurienne Va Vous Surprendre - # 2023





2023

ZOOM SWI...

LE CHANGEMENT DE DIRECTION AU GEF

La gouvernance du GEF prévoit que lorsque le président est issu de la SFTRF, alors le directeur vient de la SITAF. Cette organisation assure un bon équilibre de la prise de décision entre les deux sociétés concessionnaires. Cet équilibre est davantage renforcé par l'alternance de la gouvernance qui est prévue dans les statuts du GEF à une fréquence de deux ans. Dans les faits, cette alternance peut être prolongée en fonction des circonstances.

Ainsi, après un mandat de 4 ans et 4 mois sous présidence française (successivement Didier SIMONNET et Alain CHABERT), Claudio VEZZOSI, administrateur délégué de SITAF, a été nommé président du GEF depuis le 1^{er} novembre 2023 et jusqu'au 31 octobre 2025 par le conseil d'administration du GEF. Par voie de conséquence, Jean-Marc COUVERT succède à Salvatore SERGI à la fonction de directeur du GEF.

Par ailleurs, le comité de direction du GEF est constitué de 4 personnes, elles-mêmes équitablement réparties entre SFTRF et SITAF :

- **Directeur** : Jean-Marc COUVERT, SFTRF
- **Directeur adjoint** : Salvatore SERGI, SITAF
- **Directeur technique** : Thierry Body, SFTRF
- **Directeur d'exploitation** : Gian Luigi CAREGNATO, SITAF



LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE

Le service relations clientèle est composé de cinq agents permanents qui assurent l'interface entre l'autoroute de Maurienne, le tunnel du Fréjus et les usagers empruntant notre réseau.

Sur le volet financier, l'équipe traite le recouvrement des reconnaissances de dette, la facturation des poids lourds et des véhicules légers. Sur le plan commercial, elle assure le traitement des réclamations, renseigne les usagers, fabrique les cartes de paiement pour les groupements de poids lourds.

Les commerciaux assurent la promotion des abonnements tunnel et autoroute, dont le produit phare, le badge de télépéage Progressivi'T Maurienne. Ce badge permet d'emprunter les voies « t » réservées pour passer dans toutes les gares de péage de France. Il offre un réel gain financier : 30 à 50 % de remise dès le premier trajet sur l'A43 Maurienne et jusqu'à 20 % de remise entre Aiton et Albertville, Grenoble et Chambéry. Les étudiants, quant à eux, bénéficient des frais d'abonnement et de gestion offerts.



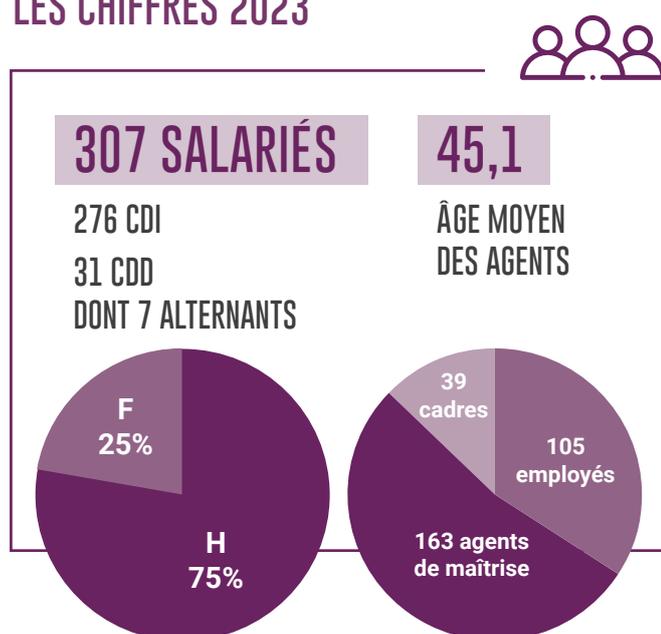
Notre service relations clientèle, c'est la garantie d'un service client personnalisé, de réponses instantanées et d'interlocuteurs dédiés.

2023

Ressources Humaines & Politique RSE

Les richesses humaines au cœur des préoccupations... pour s'adapter aux enjeux de demain

LES CHIFFRES 2023



En qualité d'acteur économique majeur sur le territoire de la Maurienne, la SFTRF s'est donnée comme ambition de favoriser l'accès à l'emploi, y compris par l'alternance. La SFTRF est convaincue qu'il s'agit d'une chance pour l'entreprise et pour les alternants. Depuis plusieurs années, la SFTRF s'attache à recruter, en alternance, des profils de

tous horizons, jeunes, moins jeunes préparant des diplômes de niveau 3 (CAP/BEP) à niveau 7 (Master, diplôme d'ingénieur).

En 2023, la SFTRF a également mis l'accent sur l'accueil des jeunes, sous forme de stage, de découverte ou de longue durée, dans différents services de l'entreprise.

Par ailleurs, elle a poursuivi sa politique de formation d'accompagnement dynamique afin de soutenir la montée en compétences.

- 5,9 %** de la masse salariale consacrée au plan de développement des compétences
- 15 830 h** de formation
- 49,5 h** de formation par collaborateur
- 8** changements et/ou évolutions de poste

4 accords ont été signés avec l'ensemble des partenaires sociaux :

- Nao 2023
- Passage en cycle 2x12 pour les pompiers sécurité tunnel et chefs de poste du service sécurité France
- Participation d'entreprise 2023 à 2025
- Intéressement des salariés aux performances de l'entreprise 2023-2025

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA SFTRF

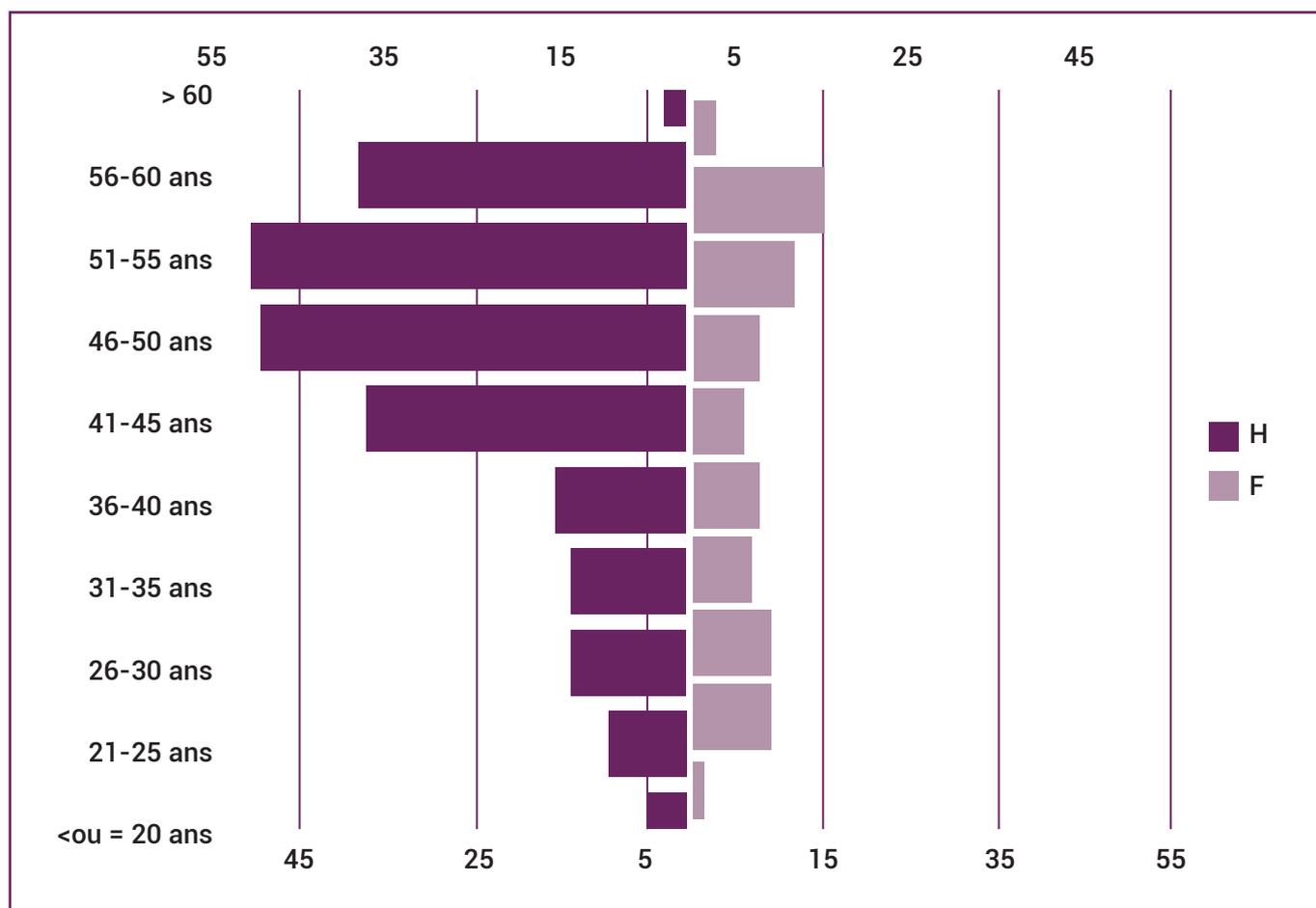
MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET MAINTIEN DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP



Sur 2023, la SFTRF s'est donnée pour objectif d'intensifier le volet social de sa politique RSE de manière coordonnée et durable, notamment en se donnant les moyens de fédérer le collectif autour de sujets tels que l'égalité homme/femme et la qualité de vie au travail, la lutte contre le harcèlement au travail et plus particulièrement autour de la santé et maintien dans l'emploi.

Au vu de notre pyramide des âges, la problématique du maintien dans l'emploi peut se poser.

PYRAMIDE DES ÂGES AU 31/12/2023



Dans le prolongement des actions déjà mises en œuvre à partir de 2022, et bien que la SFTRF remplit déjà son obligation d'emploi de personnes en situation de handicap, une convention de politique d'emploi sur 2 années a été signée par la déléguée régionale Agefiph AURA, M^{me} Marie-Laure BELAIR DARGENT et le directeur général de la SFTRF le 19 octobre 2023 dans les locaux de la plateforme du tunnel du Fréjus.

Les objectifs stratégiques poursuivis sont les suivants :

- Fédérer le collectif autour des sujets de l'inclusion, la diversité, le handicap et maintien dans l'emploi.
- Impulser une dynamique handicap au sein de l'entreprise et de poser les axes d'une politique emploi en la matière de façon solide et durable.
- Améliorer la situation de l'entreprise, tant d'un point de vue quantitatif (taux d'emploi, nombre de recrutements, de maintiens dans l'emploi, etc.) que qualitatif (évolution des représentations sur le handicap, développement des compétences des salariés handicapés, accompagnement des parcours professionnels prenant en compte les situations de santé des salariés).



Ils se déclinent sur les 6 axes suivants :

- Sensibilisation et formation.
- La communication interne et externe.
- Recrutement et intégration.
- Maintien dans l'emploi et accompagnement des parcours professionnels.
- Collaboration avec le secteur protégé et adapté.
- Pilotage du projet.



Des actions de formation et de sensibilisation ont ensuite été lancées tout au long de l'année 2023 :

31 managers formés

6 Flashs actu consacrés au sujet

- Diagnostic action maintien dans l'emploi et handicap
- Procédure de gestion des arrêts de travail
- Activ'Challenge (2 Flashs actu)
- Santé et maintien dans l'emploi : signature convention AGEFIPH
- Semaine Européenne Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)

59 collaborateurs ayant participé à l'Activ'Challenge en 2023

Notre première participation à l'Activ'Challenge du 5 au 23 juin 2023 (sensibilisation au handicap) a remporté un réel succès.

Notre classement : 125/650 entreprises

À cette occasion, une cérémonie de remise de trophées s'est déroulée le 3 juillet 2023 en présence d'Alain CHABERT et Hervé GENON et des membres de la cellule " Santé et maintien dans l'emploi " pour mettre à l'honneur les trois salariées en tête du classement SFTRF. Les trophées ont été confectionnés, à cette occasion, par Nicolas MELQUIOT, technicien systèmes électriques à la DT GEF.



À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, du 20 au 26 novembre, les membres de la cellule santé et maintien dans l'emploi de la SFTRF ont organisé, tout au long de la semaine, des ateliers ludiques d'une trentaine de minutes pour sensibiliser les salariés autour du handicap : échanges sur les connaissances de chacun des diverses situations de handicap et jeux de société sur la thématique. Un moment convivial qui a permis d'aborder le handicap en entreprise.

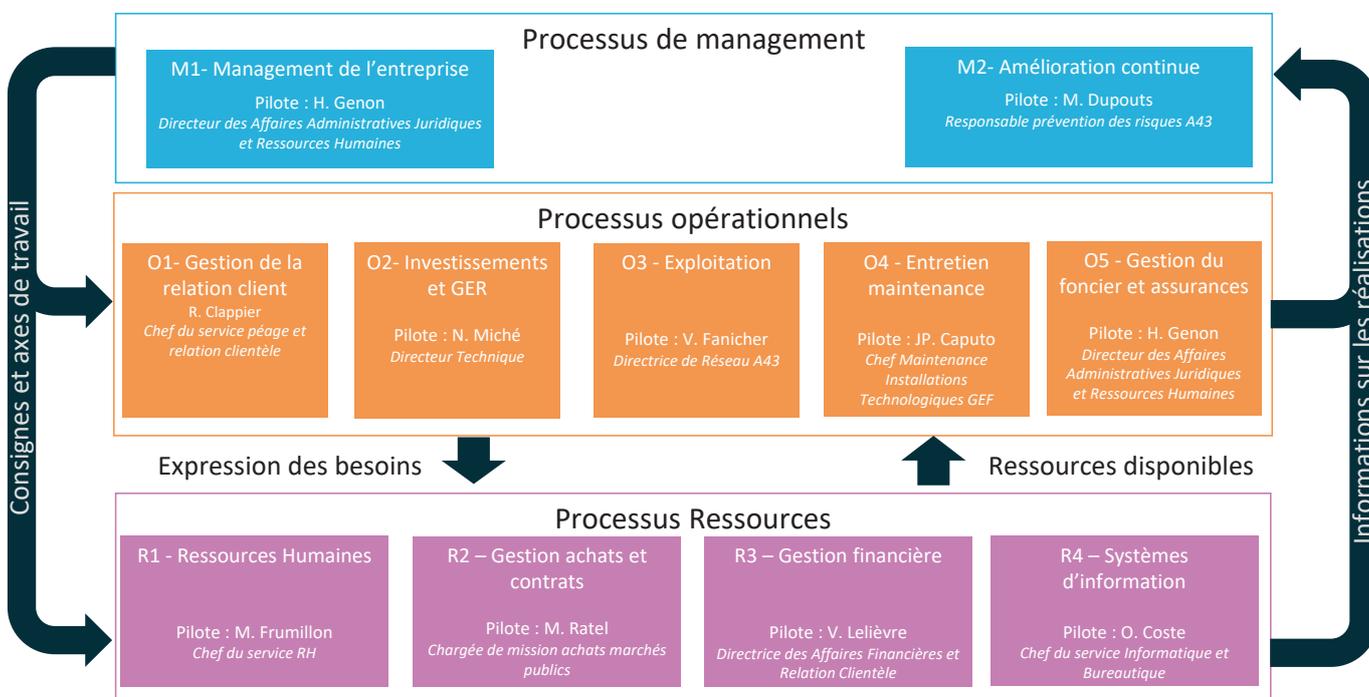


LA DÉMARCHE QUALITÉ

À la suite du lancement de la démarche en 2022, la mise en place du système de management de la qualité s'est poursuivie tout au long de l'année 2023.

Après l'établissement de la cartographie des processus en 2022, 11 groupes de travail (1 par processus) impliquant des salariés de divers services avaient été constitués pour œuvrer à la rédaction de la documentation.

Au cours de l'été 2023, un pilote a été identifié pour chacun des 11 processus de la SFTRF :



Les groupes de travail ont rédigé des fiches processus. Ces fiches synthétiques identifient notamment :

- La mission du processus.
- Les objectifs et indicateurs de mesure de la performance associés.
- La liste des activités prises en charge au sein du processus.

Ce premier travail a permis de structurer la démarche et bâtir le squelette de notre système de management de la qualité.

LYDE conseil, prestataire nous accompagnant pour la mise en place de la démarche qualité, a initié la rédaction du **manuel qualité**. Ce document permet de décrire le système mis en place pour la gestion de la qualité : présentation et organisation de la société, identification des processus et de leurs activités, modalité de gestion de la qualité dans l'entreprise... Il sera finalisé et diffusé à la fin du premier trimestre 2024.

Chaque processus a également travaillé sur la rédaction de la documentation. **L'année 2023 a vu la mise en place du système de gestion documentaire et la diffusion des premiers documents :** procédures, instructions, modes opératoires, formulaires ou autres types de documents.

L'objectif est de rédiger les documents nécessaires à la description de nos activités dans le but de standardiser nos pratiques mais également de faciliter la transmission des savoirs.

La première revue de direction aura lieu en 2024 et le travail va se poursuivre avec la rédaction des procédures et autres documents au sein de chaque processus. Cette année verra également le lancement des premiers audits internes.

	DOCUMENT M1 - MANAGEMENT MANUEL QUALITE	Id : DOC_SF_M1_001 Indice : projet Date : 22/01/2024 Confidentialité : A - Public Page 1 sur 45	
	Manuel qualité SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU TUNNEL ROUTIER DU FREJUS (SFTRF) Plate-forme du tunnel - 73500 MODANE		
 TUNNEL ALPIN DU FREJUS AUTOROUTE DE LA MAURIENNE A43			
REDACTION LYDE conseil 14/12/2023		VERIFICATION / APPROBATION Nom Fonction Date et visa	
HISTORIQUE DES VERSIONS			
Indice	Date	Nature des modifications	Paragraphes concernés
Projet	14/12/2023	Création	Tout

INSTALLATIONS DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'année 2023 a vu la mise en service d'installations de recharge pour véhicules électriques sur les 2 aires de service de l'A43 Maurienne.

Les bornes installées permettent la recharge rapide (jusqu'à 300 kW) de tous les véhicules électriques grâce à plusieurs types de connecteurs. Elles sont entretenues et exploitées par les sous-concessionnaires déjà présents sur les aires.

À Saint Michel de Maurienne, ENI via sa filiale BE POWER a pris en charge l'installation de bornes de recharge rapide au niveau du parking VL situé à proximité du bâtiment du Pas du Roc. Un auvent de protection devrait venir finaliser le projet.



À Saint Julien Montdenis, DYNEFF a missionné FASTNED pour la réalisation de l'aire et l'installation des bornes. Elles sont situées à l'arrière de la station et leur installation a nécessité le remodelage de places de parking existantes. Elles sont surplombées d'un auvent aux formes et couleur caractéristiques de la marque.

Sur les 2 sites, la mise en service des bornes a nécessité l'installation d'un transformateur dédié permettant de fournir les puissances nécessaires pour assurer la charge rapide.

DÉCARBONATION DU CORRIDOR ALPIN

À la suite du bilan carbone réalisé en 2022, il est apparu que les émissions de gaz à effet de serre de la SFTRF étaient majoritairement liées au scope 3 et notamment aux émissions des véhicules de nos clients.

Outre la mise en place d'installations de recharge rapide pour les véhicules électriques sur les aires de service, la SFTRF s'est engagée en 2023 dans une démarche de décarbonation du corridor alpin, notamment pour le transport de marchandises par poids lourds.

Un partenariat a été signé avec APRR-AREA et ATMB dans le but de développer et mettre en œuvre des solutions concrètes pour décarboner le fret entre la France et l'Italie et sur les axes autoroutiers des Alpes du Nord. L'objectif de ce partenariat est de collaborer étroitement sur 3 axes d'action principaux :

- Favoriser l'essor de nouvelles motorisations (GNL, hydrogène, électrique).
- Etudier des infrastructures adaptées (bornes, plateformes logistiques, routes électriques).
- Proposer des conditions tarifaires avantageuses pour les véhicules les plus vertueux afin d'accompagner les transporteurs vers une transition verte.



Des échanges réguliers entre les sociétés mais également des représentants du ministère des transports permettent de partager des bonnes pratiques et retours d'expérience afin d'identifier des leviers d'action concrets pour le transport du futur.

En parallèle, la SFTRF s'est engagée dans un projet d'autoroute hydrogène alpine. Une convention a été signée entre APRR-AREA, le syndicat des pays de Maurienne, Hymulsion et la SFTRF. Ce partenariat vise à développer un écosystème autour de l'hydrogène pour favoriser le transport décarboné de marchandises entre les villes de la région Auvergne Rhône Alpes et le nord de l'Italie.

Concrètement, les partenaires travaillent ensemble pour permettre aux transporteurs engagés dans le projet d'exploiter des PL ou bus à hydrogène en proposant un coût complet d'acquisition et d'exploitation des véhicules à hydrogène proche de son équivalent diesel.

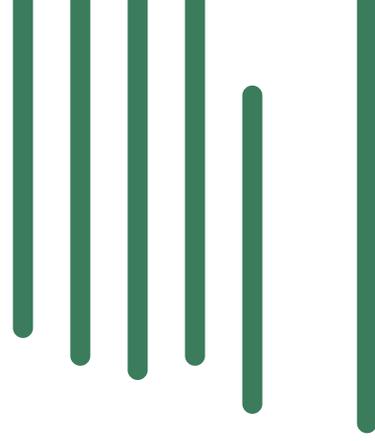
Plusieurs leviers sont mis en place dans le cadre du projet :

- Faciliter l'accès à des subventions permettant aux transporteurs de réduire le coût d'achat de PL à hydrogène.
- Favoriser le déploiement de stations d'avitaillement et garantir un prix fixe d'accès à l'hydrogène jusqu'en 2032.
- Permettre l'accès à des tarifs réduits sur les autoroutes et au tunnel du Fréjus pour les véhicules hydrogène.

Ce projet s'inscrit dans la démarche ZEV (zéro emission valley) mise en place par la région pour développer le transport bas carbone en Auvergne Rhône Alpes.

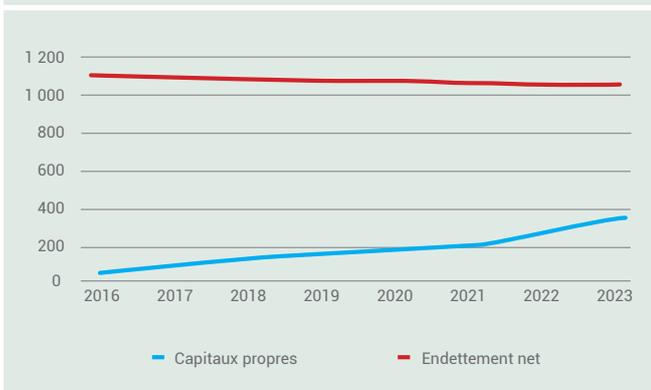
2023

Comptes annuels

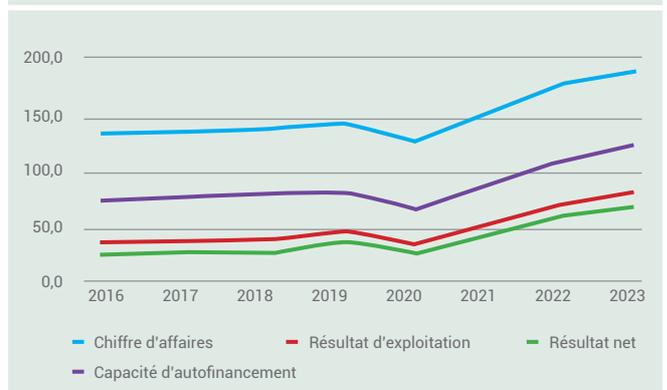


Les comptes 2023 affichent un bénéfice de 51,9 M€, soit un montant en forte hausse par rapport à 2022, ceci étant lié à l'augmentation des trafics.

Évolution des capitaux propres et de l'endettement net (M€)



Chiffres clés (M€)



ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

- Capitaux propres significatifs, en raison en particulier des résultats des derniers exercices.
- Hausse importante des trafics constatée sur l'exercice, due en partie aux fermetures d'ATMB.
- Poids très lourd du coût du financement de l'autoroute de la Maurienne.

Sur le plan économique, on note :

- Le poids des charges (investissements, exploitation) du fait d'une forte inflation en particulier des coûts des carburants et de l'énergie.
- Une augmentation des produits financiers, et une amorce de désendettement.
- La poursuite des travaux du second tube et des travaux de reconstruction du viaduc du Charmaix

LES CHIFFRES CLÉS

	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	186,4	169,4
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	132,4	122,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	81,2	72,1
RÉSULTAT FINANCIER	(20,4)	(25,9)
RÉSULTAT NET	71,7	58,9
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	120,6	106,1
CAPITAUX PROPRES	347,0	266,2

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables dans les comptes de l'exercice 2023.

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION 2023-2022

EN MILLIONS D'EUROS	TUNNEL	AUTOROUTE	TOTAL 2023	TOTAL 2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	129,3	57,0	186,4	169,4
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,17	-	0,17	0,15
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	(14,7)	(12,7)	(27,4)	(22)
VALEUR AJOUTÉE	114,8	44,4	159,2	147,5
IMPÔTS ET TAXES	(2,5)	(2,9)	(5,5)	(5,7)
CHARGES DE PERSONNEL	(10,5)	(10,7)	(21,2)	(19,7)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	101,7	30,7	132,4	122,2
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES	(3,4)	(4,6)	(8)	(8)
AMORTISSEMENTS DE CADUCITÉ	(14,6)	(28,6)	(43,2)	(42,1)
VARIATION PROV. DÉPRÉ. DES IMMOB.				
AUTRES CHARGES NETTES EXPLOITATION	0,3	0,5	0,8	0,7
COMPENSATION AVEC LA SITAF	(0,6)	-	(0,6)	(0,7)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	83,3	(2,0)	81,2	72,0
INTÉRÊTS D'EMPRUNTS	(1,5)	(31,2)	(32,7)	(32,7)
AUTRES CHARGES & PRODUITS FINANCIERS	(1,3)	12,3	12,2	6,8
RÉSULTAT FINANCIER	(1,6)	(18,8)	(20,4)	(25,9)
RÉSULTAT COURANT	81,7	(20,9)	60,8	46,2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1,5	21,1	22,6	22,7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(0,02)	(0,7)	(0,7)	(1,0)
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	(10,9)	-	(10,9)	(8,8)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9,5)	20,4	10,9	12,8
RÉSULTAT NET	72,2	(0,5)	71,7	58,9

ANALYSE DES RÉSULTATS

CHIFFRE D'AFFAIRES

- En hausse de 17 M€ soit +10,1 % par rapport à 2022.
- Hausse des trafics des PL de 2,1 % et des VL de 7,6 %, due en partie au report du trafic à la suite des fermetures du tunnel du Mont Blanc.
- Augmentation des tarifs de + 7,36 % au 1^{er} janvier 2023 pour le tunnel du Fréjus et de + 6,33 % pour l'A43 au 1^{er} février 2023.

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

- Il ressort à 132,4 M€ en 2023 pour 122,2 M€ en 2022, soit une hausse de 8,4 %. L'essentiel de cette augmentation est lié à la hausse du chiffre d'affaires péage autoroute et tunnel, et à la bonne maîtrise des charges.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

- Il passe de 72 M€ en 2022 à 81 M€ en 2023. Cette variation résulte pour l'essentiel de l'excédent brut d'exploitation.
- A noter que la provision pour dépréciation des actifs a été maintenue à un montant de 250 M€.

RÉSULTAT FINANCIER

- Il est de 20,4 M€.

INTÉRÊTS DES EMPRUNTS

- Charge d'intérêts stable à 32,6 M€.
- Remboursement d'un montant de 7,5 M€ au titre des emprunts BEI.
- Charge de 2,3 M€ correspondant à l'amortissement de la soulte payée lors de la restructuration de la dette obligataire de 2005.

PRODUITS FINANCIERS

- Ils représentent un montant de 15 M€.
- Ils sont composés pour l'essentiel de l'amortissement des primes d'émission perçues lors des opérations de refinancement et de produits financiers court terme pour 7,5 M€.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

- Il ressort à 10,9 M€.
- Il est composé pour l'essentiel de la perception de la subvention d'équilibre versée par l'Etat dans le cadre de la procédure de recapitalisation décidée en 2011 et de l'amortissement des subventions d'équipement.
- Le montant d'impôt sur les sociétés est de 10,9 M€.

RÉSULTAT NET

- Il passe de 58,9 M€ en 2022 à 71,8 M€ en 2023.



BILAN

EN MILLIONS D'EUROS

ACTIF	2023	2022
Actif immobilisé	1 051,5	1 067,3
Actif réalisable	64,2	49,3
Actif disponible	349,6	294,9
TOTAL ACTIF	1 465,3	1 411,5

- Le montant total de l'actif immobilisé est de 1 051 M€.
- L'actif immobilisé représente 71,8 % du total. À la fin 2022, ce même montant était de 1 067 M€.

PASSIF	2023	2022
Capitaux propres	347,0	277,2
Provisions risques et charges	7,4	7,2
Emprunts et dettes financières	1 050,9	1 058,5
Autres dettes	60,0	68,6
TOTAL PASSIF	1 465,3	1 411,5

- L'actif circulant hors trésorerie s'élève en 2023 à 64,2 M€.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société sont positifs à hauteur de 347 M€ au 31 décembre 2023 ; ce montant était de 277,2 M€ au terme de l'exercice 2022.

Montant au 01/01/2023	277,2 M€
Résultat de l'exercice	71,8 M€
Subventions d'investissement	(1,9 M€)
Montant au 31/12/2023	347,1 M€

Le capital social est formé de 59 386 060 actions de 0,10 € de nominal, pour un montant total de 5 938 606 euros.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes obligataires représentent un montant de 983,9 K€.

Les autres dettes financières représentent 67 M€, pour un montant de 74,4 M€ sur 2022. A noter un remboursement de 7,5 M€ au titre de l'amortissement de ces emprunts BEI. Le montant total accordé était de 120 M€.

Elles représentent un montant de 46,6 M€ et sont composées pour l'essentiel de dettes d'exploitation et de produits constatés d'avance.



FLUX DE TRÉSORERIE

EN MILLIONS D'EUROS	2023	2022
RÉSULTAT NET	71 758,7	58 935,5
Amortissements et provisions	51 175,0	49 357,0
Subventions équipements virées au résultat	-1 935,6	-1 887,5
Retraitement production immobilisée	-166,0	-150,0
Plus-values de cession	-264,7	-117,9
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	120 567,7	106 567,7
Créances	-14 973,5	2 949,2
Compte courant S.I.T.A.F.	-5 456,7	2 439,7
Stocks	66,6	-65,1
Dettes d'exploitation et diverses	-3 062,7	-4 630,3
Autres dettes	5 770,0	987,0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	-17 656,3	1 680,5
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	102 911,7	107 817,4
Flux d'acquisition d'immobilisations	-40 645,4	-30 263,7
Retraitement production immobilisée	166,0	150,0
Cessions immobilisations	109,2	171,3
Variation nette des immobilisations financières	-317,0	-488,2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	-40 687,2	-30 430,6
Augmentation de capital	-	-
Capital non appelé	-	-
Emprunts remboursés	- 7 500	-7 500
Emprunts souscrits	-	-
Subventions investissements reçues	-	-
Autres variations	-39,7	-332,7
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-7 539,7	-7 832,7
VARIATION DE TRÉSORERIE	54 684,8	69 554,1
Trésorerie d'ouverture	294 923,0	225 368,9
Trésorerie de clôture	349 607,8	294 923,0

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

NATURE DES INDICATIONS	2019	2020	2021	2022	2023
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 938 606	5 938 606	5 938 606	5 938 606	5 938 606
Nombre d'actions ordinaires existantes	59 386 060	59 386 060	59 386 060	59 386 060	59 386 060
2. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires corrigé de la quote-part revenant à la Société italienne	142 447 518	123 732 744	136 528 691	161 305 706	177 139 173
Chiffre d'affaires côté France (1)	139 498 056	121 103 022	135 326 296	162 999 963	177 773 168
Résultat avant impôt, dotations aux amortissements et provisions et transferts de charges	90 670 433	78 331 376	95 725 663	116 487 448	129 466 241
Impôt sur les bénéfices	6 570 955	4 212 758	6 390 327	8 853 795	10 926 033
Résultat après impôt, dotations aux amortissements et provisions	35 221 668	24 934 207	38 611 397	58 225 390	71 857 941
3. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	290,5	292,5	291,5	290,5	299,9
Montant de la masse salariale de l'exercice	12 773 659	11 865 551	12 181 408	12 738 859	13 331 071
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	5 851 297	5 325 951	5 652 289	5 959 818	6 682 213

(1) Avant compensation avec le partenaire italien

Les comptes annuels complets sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Chambéry, et sont disponibles pour toute personne intéressée.



EXTRAIT DU RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes, PYRAMIDE AUDIT, représenté par Mr Pierre-Henri PACAUD, dans le rapport général sur les comptes annuels, certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification des appréciations, il est porté à votre connaissance l'élément suivant :

Dépréciation de la concession

L'annexe des comptes annuels indique les circonstances apparues au cours de l'exercice 2023 ayant conduit la société à maintenir la provision pour

dépréciation des immobilisations concédées au 31 décembre 2023 ainsi que les principales hypothèses retenues.

Les contrôles ont porté principalement sur la validation de la cohérence et la permanence des hypothèses de taux utilisés pour le calcul de l'actualisation des flux de trésorerie.

Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

*Pour PYRAMIDE AUDIT
Pierre-Henri PACAUD
Commissaire aux comptes*





2024 Perspectives

Les deux investissements majeurs de ces dernières années devraient quasiment s'achever au cours de l'année 2024.

En ce qui concerne le **second tube**, les actions correctives sur le fonctionnement des équipements se poursuivront à la suite des essais de vérification, avant basculement de la supervision et période de marche à blanc. En parallèle, les derniers travaux dans l'espace circulé du second tube se poursuivent : compléments de signalisation horizontale, protection des obstacles latéraux (chambre de montage du tunnelier, hydrants de la conduite incendie, entonnements des ouvrages latéraux), protection thermique des interfaces PEHD/inox des hydrants en espace trafic. Les travaux de raccordement de chaussée sur la plateforme extérieure française devront être finalisés juste avant l'ouverture à la circulation.

Sur 2024 sera réalisé l'achèvement de la démolition, de la base des appuis du Viaduc du Charmaix et le réaménagement en abris à chiroptères au niveau de 3 anciennes piles (mesures compensatoires environnementales). Deux bassins de rétention des eaux de chaussée seront construits à la place de l'ancien ouvrage. Les dispositifs de collecte des eaux de chaussée et les dispositifs de retenue au droit des 2 extrémités de l'ouvrage seront finalisés. Enfin, le site sera remodelé et végétalisé.

On peut noter également l'ouverture du chantier de **construction d'un nouveau bâtiment sur la plateforme du tunnel du Fréjus** pour l'exploitation du portique thermographique et l'agrandissement des locaux mis à disposition des douanes.

La **démarche qualité** va se poursuivre courant 2024 avec la finalisation du manuel qualité ainsi que le lancement des premiers audits internes. Le travail de rédaction de la documentation va également se poursuivre au sein de chaque processus.

Concernant la **politique RSE**, les plans d'actions mis en place précédemment vont être poursuivis et renforcés, notamment sur les sujets de handicap et maintien dans l'emploi, la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété et performance énergétique, les achats responsables ou encore la qualité de vie et des conditions de travail... Il conviendra également de faire le nécessaire au regard de l'entrée en vigueur prochaine de la directive européenne CSRD.





SFTRF
TUNNEL ALPIN DU FRÉJUS
AUTOROUTE DE LA MAURIENNE A43

Société Française du Tunnel Routier du Fréjus

SFTRF MODANE

Plateforme du tunnel – 73500 MODANE
Tél. : 04 79 20 26 00 – Fax : 04 79 20 26 10

SFTRF STE MARIE DE CUINES

CESAM A43
ZA des grands prés – 73130 STE MARIE DE CUINES
Tél. : 04 79 59 34 00 – Fax : 04 79 59 34 10

PARIS

207 rue de Bercy - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 49 71 04

www.sftrf.fr